

dans la goutte, deux périodes distinctes : celle des accès, où il faut favoriser la descente des graviers jusque dans la vessie et jusqu'au dehors, — puis la période d'accalmie, pendant laquelle il est urgent de décongestionner le rein et d'arrêter la formation de nouveaux calculs.

J'ai eu en Algérie un collègue et ami atteint de cette terrible affection, et qui s'en est guéri après quatre à cinq ans de traitement continu, avec émission décroissante des graviers.

Ces graviers étaient composés de carbonate et de phosphate de chaux ; et il attribuait sa maladie à une phlogose des reins, provoquée par l'abus des aliments poivrés, fait pendant une certaine période. Mais il est à noter que cette perversion fonctionnelle des reins s'était produite sans occasionner de douleur locale.

En revanche, l'émission des graviers était accompagnée de coliques et de spasmes tellement douloureux, que la morphine, prise en injections rectales, ne suffisait pas à le calmer, il fallait recourir aux inhalations de chloroforme.

Cependant, les injections rectales le calmaient beaucoup mieux que les injections hypodermiques. Composées de chlorhydrate de morphine et d'atropine, elles étaient prises à la dose d'un à deux centigrammes de morphine, pour un à deux milligrammes d'atropine, dans cinq à dix grammes d'eau.

Les grands bains tièdes lui étaient d'une grande ressource, surtout au moment où les calculs, tombés dans la vessie, devaient être encore amenés au dehors, passage qu'il sentait très bien, lorsque le gravier était considérable.

Un jour, je le trouvai se tenant à quatre pattes à côté de son bain, dans la position d'un chien à l'affût. Ne me faites pas bouger, me dit-il, je suis en train d'amener un gravier dans le canal de l'urètre. Et, en effet, l'expulsion eut lieu devant moi, car une fois engagé dans le canal urétral, le gra-

vier est expulsé en un clin d'œil, s'il n'a pas d'aspérités.

Il est à peine besoin de dire que pendant les accès, il n'usait que du régime lacté. Comprenant bien qu'il ne pouvait agir sur le rein que par l'usage continu de liquides adoucissants, rafraîchissants et lithontriptiques, il avait dressé sa diététique et sa médication en conséquence.

Potages aux herbes sans pain trois fois par jour ; tantôt seuls, tantôt mélangés avec du lait ; le reste du régime à l'avenant, c'est-à-dire composé en majeure partie de légumes et d'aliments végétaux.

Comme médication, il prenait matin et soir dans une tasse de lait, deux cuillerées à café d'une solution contenant des benzoates de potasse, de soude, de lithine, et un peu de bicarbonate de soude. La dose totale n'était que de sept à huit décigrammes par jour. — Sur mes conseils, et pour en augmenter l'effet, il ne prenait cette dissolution lactée que le matin de bonne heure, et la nuit au moment du coucher, lorsque l'estomac est dans la période de vacuité. — En dehors des repas, rien que de l'eau de seltz ou du sirop d'orgeat.

Grâce à cet ensemble de moyens, continués pendant plusieurs années, la guérison a été parfaite et durable.

DR FERRAN.

LA CODÉINE

COMME

SÉDATIF DE LA TOUX

La codéine est un des trois alcaloïdes somnifères tirés de l'opium, le second comme activité et toxicité, d'après C. Bernard. La morphine occupe le premier rang et la narcéine le troisième.